

Chers parents,

Les autorités locales viennent de modifier les procédures de réouverture des écoles que je vous avais communiquées dans mon précédent message du 13 août (voir ci-joint pour rappel le guide ADEK à destination des parents). Vous trouverez ci-dessous les principaux changements et leurs conséquences :

### **1. Maternelle (PS à GS) :**

- Malgré le renforcement des mesures sanitaires, nous restons à ce jour **en capacité d'accueillir en présentiel tous nos élèves de maternelle autorisés à reprendre le chemin des classes**. Ceci devra néanmoins être validé avant la rentrée par les autorités compétentes dans le cadre de visites d'inspection.
- **Seuls les élèves de Moyenne Section et de Grande Section d'Abu Dhabi sont pour l'instant autorisés à être accueillis en classe**. Nous espérons recevoir très prochainement une décision des autorités locales autorisant l'accueil en classe des élèves de Petite Section.

### **2. Élémentaire (CP à CM2) :**

- Le nombre maximal d'élèves par classe est désormais limité à 15 élèves quelle que soit la surface des salles. Cette nouvelle règle s'ajoute à la distanciation sociale minimum d'1,5m entre chaque élève et ne nous permet plus de garantir un enseignement 100% présentiel à tous les élèves actuellement inscrits. En conséquence et compte tenu des contraintes actuelles, **une offre éducative alternant un enseignement en présentiel et un enseignement à distance est privilégiée en élémentaire** ; cette offre sera arrêtée en fonction du choix qui sera fait par les parents (Cf. 7.). Le format sera défini afin qu'il soit le plus efficace sur le plan pédagogique tout en privilégiant le bien-être de chaque élève, des parents, et également des enseignants. Nous en communiquerons prochainement les détails.

### **3. Secondaire (6<sup>ème</sup> à Terminale) :**

- Conformément aux décisions de l'ADEK, tous les élèves du secondaire d'Abu Dhabi suivront un **enseignement à distance durant les 4 premières semaines de l'année scolaire**. Cet enseignement à distance sera similaire à celui que nous avons proposé durant le 3<sup>ème</sup> trimestre dernier, enseignement à distance reconnu par l'ADEK comme l'un des plus performants. Selon l'évolution de la situation sanitaire aux émirats, les autorités décideront si les élèves du secondaire seront acceptés en classe à compter du 27 septembre. Dès que cette décision sera communiquée, nous vous en tiendrons informés.

### **4. Campus de Saadiyat :**

- Nous sommes techniquement en capacité d'ouvrir le campus de Saadiyat mais faisons face depuis le mois dernier à des contraintes administratives qui nous obligent à reporter l'accueil des élèves de quelques semaines. Nous mettons tout en œuvre pour que cet accueil ait lieu au plus vite et au plus tard le 25 octobre, date de retour des vacances d'automne, sous réserve naturellement de l'évolution de la situation sanitaire.
- Dans l'attente, les élèves du primaire (PS à CM2) inscrits à Saadiyat seront temporairement accueillis sur le campus d'Al Bateen. Les frais d'écologie d'Al Bateen s'appliqueront durant cette période.
- Les élèves du secondaire (6<sup>ème</sup> à Terminale) inscrits à Saadiyat suivront un enseignement à distance jusqu'à leur arrivée sur le campus de Saadiyat. Les frais d'écologie 2019-20 s'appliqueront durant cette période.

**Lycée Français International Théodore Monod**

Établissement homologué par le ministère français de l'éducation nationale

PO Box 59646 | Abu Dhabi

<http://www.ltmonod.aflec-fr.org/>

### **5. Transport Scolaire :**

- Bien que les bus soient limités à 50% de leur capacité, les **tarifs seront identiques à ceux de l'an passé**. Toutes les familles qui en ont la possibilité sont néanmoins encouragées à utiliser leurs propres moyens de transport afin de limiter la pression sur les dispositifs de bus scolaires. La procédure d'inscription vous sera communiquée prochainement.

### **6. Obligations relatives au Test Covid-19 :**

- **Tous les personnels des écoles d'Abu Dhabi participent actuellement à un programme obligatoire de test**. Aucun employé ne peut désormais accéder à un campus scolaire sans un test négatif obtenu via ce programme. Des programmes supplémentaires de tests seront organisés régulièrement durant l'année.

- **Le test PCR sera obligatoire pour tous les élèves de plus de 12 ans** (5<sup>ème</sup> à Terminale), après la date de réouverture des écoles secondaires. Des précisions sur le programme de test des élèves vous seront communiquées dès réception.

- Avant la rentrée scolaire, les parents souhaitant accéder à l'école pourront le faire en ayant pris au préalable un RDV et devront respecter toutes les mesures de sécurité mises en place. Après la rentrée scolaire, ceci ne pourra être possible qu'en dehors du temps scolaire. Durant le temps scolaire, les parents ne seront autorisés à entrer dans l'école que sous certaines conditions et sur présentation d'un test PCR négatif de moins de 72h. Les rencontres avec les enseignants et/ou les membres de direction ne pourront s'effectuer qu'à distance.

### **7. Choix à faire par les parents du primaire (PS à CM2) :**

- Un enseignement à distance sera proposé à tous les élèves qui ne peuvent pas, ou dont les parents ne souhaitent pas qu'ils soient présents physiquement à l'école. Je vous remercie de **compléter le formulaire suivant avant le jeudi 20 août, 18h** pour chacun de vos enfants du primaire : [formulaire de choix](#)

- Ce choix pourra être modifié si besoin durant les deux premières semaines de l'année scolaire.

- Si vous choisissez un enseignement présentiel (PS à GS) ou semi-présentiel (CP à CM2), veuillez compléter le formulaire ci-joint et le renvoyer par email à notre département de santé ([nurse.ltm@aflec-fr.org](mailto:nurse.ltm@aflec-fr.org)).

### **8. Sécurité et flexibilité :**

Toutes nos équipes sont mobilisées pour respecter l'ensemble des mesures requises par les autorités locales (distanciation sociale, équipements de protection individuels et collectifs, mesures d'hygiène individuelles et collectives, protocoles permettant d'isoler des groupes en cas d'infection, équipements de contrôle de température pour tout individu entrant dans un bus et dans l'école, réorganisation du rythme scolaire et de la gestion des espaces...). Ces mesures sont très contraignantes et évolutives. Leur respect est scrupuleusement contrôlé par les autorités locales. Ceci nous oblige, ainsi que vous, à une grande flexibilité mais garantit un niveau de sécurité optimal pour nos élèves et notre communauté scolaire qui reste notre priorité première.

Je vous communiquerai un point d'information hebdomadaire selon l'évolution de la situation et des décisions qui seront prises par les autorités officielles.

Cordialement,

Bertrand Ferret  
Proviseur

**Lycée Français International Théodore Monod**

Établissement homologué par le ministère français de l'éducation nationale

PO Box 59646 | Abu Dhabi

<http://www.ltmonod.aflec-fr.org/>